

APPEL A CANDIDATURE

Point de restauration / brasserie mobile sur le domaine public à La Ferté-Milon

Début de l'activité prévisible : Mai 2023

Date limite de dépôt des candidatures : 15 avril 2023

Identification de l'autorité responsable :

MAIRIE DE LA FERTE-MILON

29 rue de la Chaussée

02460 LA FERTE-MILON

Tél : 03-23-96-70-45

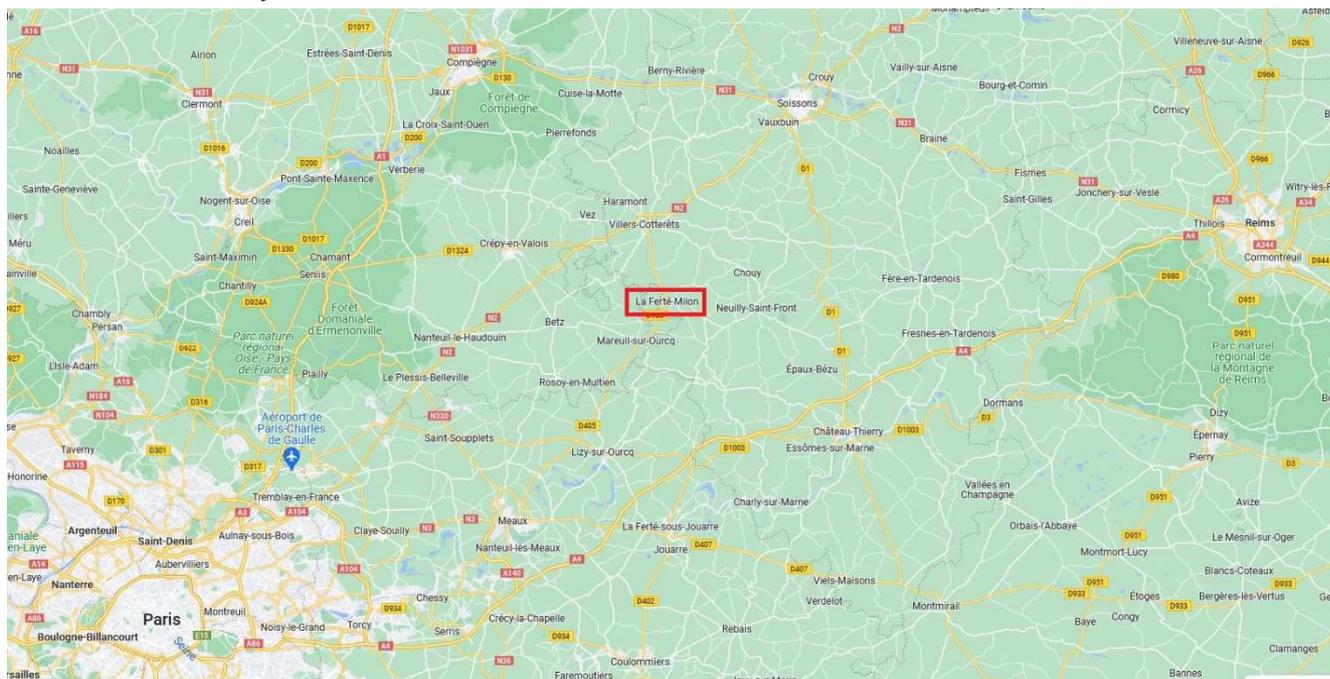
Mail : mairie@lafertemilon.fr

Référent élu : Madame Céline LE FRERE, Maire de LA FERTE-MILON



1. PRESENTATION DU TERRITOIRE

La commune de LA FERTE-MILON est située dans le département de l'Aisne, arrondissement de Soissons, appartenant au canton de Villers-Cotterêts. Depuis le 1er janvier 2017, elle fait partie intégrante de la communauté de communes Retz en Valois. La Ville de LA FERTE-MILON est traversée par la RD 936 vers Meaux, Soissons et par connexion à la RD 4 vers Château Thierry soit un flux de plus de 6000 véhicules/jour.



La commune de La Ferté-Milon compte 2 100 habitants formant environ 1 000 foyers dont un peu moins de 40 % ont moins de 30 ans.

La commune a été lauréate en 2019 du programme régional « Redynamisation des centre-bourgs » et en 2021 du programme « Petites Villes de demain ».

Bien que rurale, la commune dispose de nombreux services tels qu'un groupe scolaire, un lycée des Métiers, un cinéma, une gare SNCF (ligne P du Transilien), etc.

La vie associative, riche et développée, draine les habitants des villages alentours. Ainsi une vingtaine d'associations culturelles et sportives sont dénombrées au sein de la commune.

Ce bourg centre est situé à 10 km de Villers-Cotterêts où sera implantée la Cité Internationale de la Langue Française. Depuis 2020, la communauté de communes Retz en Valois a mis en place un service de transport régulier entre La Ferté-Milon et Villers-Cotterêts mais également un service à la demande entre La Ferté-Milon et les villages alentours.

La commune dispose d'un potentiel touristique et culturel important. Ville natale du dramaturge Jean Racine, La Ferté-Milon est située dans un cadre privilégié au sein duquel se côtoient le château, son enceinte médiévale, trois églises, une passerelle édifiée par Gustave Eiffel mais aussi deux musées, l'un consacré à Jean Racine et son Terroir, l'autre au machinisme agricole.

2. OBJET DE L'APPEL À CANDIDATURE

La Ferté-Milon est mobilisée dans une démarche de redynamisation de son centre-bourg. Pour cela, elle souhaite proposer une offre de restauration et / ou brasserie régulière sur l'un de ses espaces publics aménagés. Cette offre de restauration ambulante contribuera à améliorer le cadre de vie des Milonais mais également à répondre favorablement au développement de la fréquentation touristique du territoire.

Cet appel à candidature présentera l'emplacement proposé, les types d'activités souhaitées ainsi que les différentes modalités pratiques, administratives et financières.

L'appel à candidature a pour objectif de recruter un ou des candidats pour un début d'activité en mai 2023.

3. OBJECTIFS ET ENJEUX

Cet appel à candidature doit permettre de compenser un manque de service sur la commune afin de répondre à un besoin non pourvu.

Par ailleurs, l'attractivité de la commune tend à se développer et le tourisme patrimonial et vert est de plus en plus prégnant. Il convient donc de renforcer la fonction de centralité en animant les espaces publics.

La typologie de l'offre pourra être variée :

- Restauration (différent de l'offre déjà existante : 1 restaurant traditionnel en cours de reprise et un restaurant de type « kebab »)
- Brasserie / salon de thé / Café

La commune de La Ferté-Milon souhaite donc créer un partenariat avec le candidat afin d'être en mesure de proposer cette offre de manière régulière sur les périodes où l'attractivité touristique est importante (Mai à Septembre).

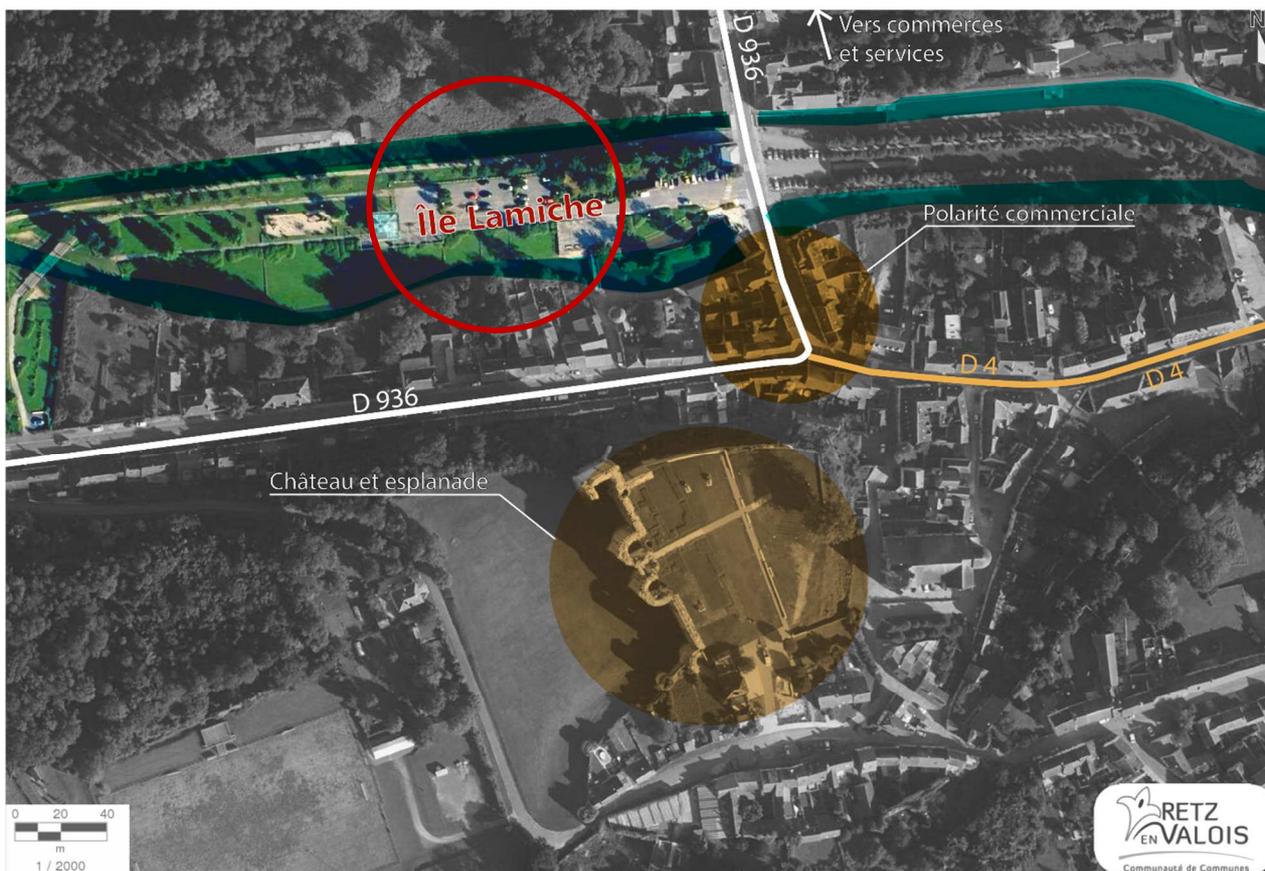
4. EMPLACEMENT PROPOSE

Île Lamiche : Espace public au bord du canal de l'Ourcq disposant d'un aménagement paysager qualitatif, composé de nombreuses assises, d'un kiosque, d'une zone de stationnement, d'une aire de jeux, le tout avec un point de vue sur les ruines du Château. Cet espace public est très vivant puisqu'il est situé à la croisée de divers flux, à proximité directe du cœur de ville, de ses services et commerces.



Île Lamiche – Atelier Merchez

L'emplacement dispose d'un raccordement électrique 18kVa et est facilement accessible.



Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) : 1708859, 8219274, 1709413, 8219654 - Système de coordonnées : CC49 - Zone 8

Plan de situation

L'emplacement dispose d'un raccordement électrique 18kVa et est facilement accessible.

5. LES CONDITIONS D'OCCUPATION

Toute installation sera soumise à la redevance d'occupation du domaine public selon les termes de la délibération n° 2023/4 en date 23 janvier 2023

- forfait mai à septembre (inclus) / 200 €

Si le candidat souhaite installer une terrasse ou mobilier, une redevance de 2€/m²/semestre sera demandée

6. PERIODICITE ET FREQUENCE

Les périodicités et fréquences présentées ci-dessous sont à titre indicatif. Le candidat est libre de proposer un autre calendrier et une autre périodicité.

La fréquence des services pourra varier selon les saisons de la manière suivante :

- Mai à Septembre inclus (hors juillet/août) :
 - Week-end : 1 après-midi + soir OU 1 midi + après-midi
 - Semaine : 1 midi ET/OU 1 soir
- Juillet / Août :
 - Week-end : 1 après-midi + soir OU 1 midi + après-midi
 - Semaine : 1 après-midi + soir OU 1 midi + après-midi
- Jours fériés (*lundi de Pâques, fête du travail, 8 mai 45, Ascension + vendredi, Pentecôte, 14 juillet, Assomption*). Le candidat préviendra la mairie en amont de sa présence sur les jours fériés :
 - Midi + après-midi OU après-midi + soir

7. DOSSIER DE CANDIDATURE

Pièces administratives :

- Curriculum vitae
- Identité : Carte Nationale d'Identité
- Si le candidat est une personne morale, produire la copie des statuts, le justificatif d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des Métiers,
- Tous documents permettant de juger des capacités techniques et financières du candidat, ainsi que son aptitude à assurer la continuité du service.

Pièces techniques :

- Descriptif de l'offre proposée + proposition périodicité et plages horaires
- Carte de commerçant ou artisan ambulant en cours de validité

Dans un second temps :

- Assurance responsabilité civile professionnelle
- Carte grise du véhicule
- Assurance du véhicule
- Photos du véhicule

8. DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidatures seront rédigées en français. Elles seront transmises sous enveloppe cachetée portant la mention :

« NE PAS OUVRIR - CANDIDATURE POINT DE RESTAURATION SUR ESPACE PUBLIC »

par courrier recommandé avec accusé de réception ou remises contre récépissé en mairie avant le 15 avril 2023, date limite de remise des dossiers.

9. MODALITES D'EXAMENS ET DE JUGEMENT DES CANDIDATS

Les candidats seront jugés sur :

- Leurs références professionnelles
- La qualité et l'originalité de l'offre présentée
- La concordance de l'offre proposée selon les besoins de la commune

Chaque candidature recevra une note sur 100 composée de la manière suivante :

- Capacité à répondre aux objectifs de la commune (fréquence des services) : 40 points
- Offre présenté : 60 points
 - Originalité
 - Qualité de l'offre
 - Plus-value pour la commune
 - Autonomie en énergie

Le jury sera composé d'un collège d'élus et de personnes qualifiées.

Les candidats dont le dossier aura été retenu seront reçus par le jury pour un entretien final.

Le présent cahier des charges est :

- Consultable et à retirer aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie,
- Téléchargeable sur le site de la commune <https://lafertemilon.fr/fr/>

10. CONTACTS

Les candidats pourront rencontrer un élu afin d'échanger sur les objectifs de la commune et le projet envisagé (prendre rdv auprès de l'accueil de la mairie).